

11.03.2014 – 13:30 Uhr

Migros et l'association Solikarte concluent un accord

Zürich (ots) -

Migros et l'association Solikarte ont trouvé un terrain d'entente et conclu un accord. Solikarte est dès à présent une des organisations caritatives recommandées par Migros dans son programme Cumulus. Ces prochains jours, l'association invitera ses membres à adhérer au programme Cumulus afin que le précieux soutien aux personnes en situation d'urgence puisse toujours leur être versé.

Migros et Solikarte ont signé un accord commun pour continuer de garantir le versement de dons en bons Cumulus à l'association Solikarte. Le numéro Cumulus mis en circulation depuis quatre ans par Solikarte pour permettre des dons anonymes de points Cumulus sera invalidé dès le mois de mars 2014 car ce modèle n'est pas compatible avec les développements techniques de la carte Cumulus.

Désormais, tous les collecteurs Solikarte doivent demander leur propre numéro Cumulus s'ils entendent continuer à faire don de points collectés. «Nous nous réjouissons que Solikarte ait finalement accepté notre offre et puisse poursuivre son action résolue pour l'intégration et l'autonomie de personnes débutant une nouvelle vie en Suisse», a confirmé Benedikt Zumsteg, responsable du programme Cumulus.

Instigatrice de l'association Solikarte, Debora Buess se réjouit également de l'issue des négociations avec Migros. «Nous avons durement lutté pour notre projet! Nous regrettons la disparition de notre Solikarte dans sa forme actuelle. Mais nous voulons aller de l'avant car les bons Cumulus bleus sont entre-temps devenus un soutien indispensable pour les réfugiés. Nous comptons désormais sur la volonté de toutes les donatrices et de tous les donateurs de poursuivre leur engagement en faveur de Solikarte.»

La semaine prochaine, les donateurs ayant commandé une Solikarte en ligne recevront une lettre de l'association Solikarte les priant d'opter pour le nouveau modèle. À la lettre sont annexés une carte Cumulus et un formulaire de demande d'adhésion à Cumulus. Les destinataires n'ont plus qu'à signer et à renvoyer à Migros la demande dans l'enveloppe préaffranchie. Les points officiellement collectés de cette manière avec les achats Cumulus seront alors directement reversés sur le nouveau compte Solikarte et serviront la cause défendue par l'association.

Migros informera également dans ses propres médias sur l'engagement de la Solikarte et sur le nouveau programme de dons Cumulus afin de sensibiliser sa clientèle à ce projet d'utilité publique.

Zurich, le 11 mars 2014

Contact:

Monika Weibel
porte-parole de la FCM
tél. 044 277 20 63
monika.weibel@mgb.ch

Debora Buess
instigatrice de «Solikarte»
tél. 079 736 24 74
info@solikarte.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000968/100752718> abgerufen werden.